

**CONCOURS INTERNE DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT
TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
DE 2^e CATÉGORIE**

SESSION 2024

**SPÉCIALITÉ : MUSIQUE DANSE ART DRAMATIQUE
OPTION : DANSE**

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Les candidats ont le choix, au moment de l'épreuve entre :

- soit la conception d'une séquence dansée élaborée à partir d'une liste d'œuvres chorégraphiques communiquée au moment de l'épreuve ;
- soit une analyse, mettant en valeur la culture chorégraphique du candidat, à partir d'une proposition communiquée au moment de l'épreuve.

Durée : 4 heures
Coefficient : 1

Recto

Ne retourner que suite au signal du responsable de salle.

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez écrire uniquement à l'aide d'un stylo à encre foncée, non effaçable sur votre/vos copie(s) et vous pouvez utiliser du blanc correcteur.
- ♦ Un seul sujet est donné au candidat. Aucun autre exemplaire du sujet ne pourra lui être fourni.
- ♦ Hormis sur le cartouche d'identification, vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif (ni votre prénom, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de candidat, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe, découpage et collage des copies entre elles, brouillons même vierges remis avec la/les copie(s) et/ou annexe(s) le cas échéant (intercalaires, papier millimétré, feuille blanche). Sera considéré comme signe distinctif tout élément permettant de différencier et repérer particulièrement la ou les copies et non requis pour répondre à la commande du sujet.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 4 pages

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

SUJET 1 / CONCEPTION D'UNE SÉQUENCE DANSÉE

A partir des 3 œuvres nommées ci-dessous, en combinant des éléments issus de chacune de ces créations avec des éléments qui vous sont personnels, vous proposerez une séquence chorégraphique nouvelle, transmissible à des élèves de cycle 3, dans la spécificité de votre choix.

Le format de cette séquence devra inclure a minima un solo, un duo et un ensemble. Au-delà de la partition chorégraphique et des choix gestuels, seront explicités également le support sonore ou musical, les lumières, la scénographie et les costumes.

Les 3 œuvres chorégraphiques par ordre alphabétique :

- *Beach Birds for camera* (1993 réal. Elliot Caplan) de Merce Cunningham
- *Projet de la matière* (1993) d'Odile Duboc
- *Solo* (1997) de William Forsythe

A titre d'information et d'aide à la rédaction :

* Les éléments prélevés peuvent recouvrir un champ large : tout ce qui appartient à l'œuvre originale (dramaturgie, gestuelle, composition, scénographie, costumes, objets, lumières, musique...) mais également ce qui a été mis en jeu dans les processus de création respectifs lorsque vous en avez connaissance et lorsqu'ils sont emblématiques d'une « manière de faire » singulière et reconnaissable.

* La présentation écrite de votre projet est libre dans sa forme et son organisation. Au-delà de descriptions précises, de moments argumentés et de courtes analyses, cette présentation pourra contenir des schémas, dessins, story-boards, si ceux-ci sont intégrés à la réflexion.

* Vous serez attentif à clairement exposer, décrire et analyser ce que vous prélevez de chacune des œuvres et comment vous vous appropriez ces matières pour qu'elles deviennent le terreau fertile d'une création originale, singulière et inédite.

* En conclusion, vous veillerez à évoquer le processus de travail que vous projetez de mettre en œuvre dans le cadre de la transmission de cette création.

SUJET 2 / ANALYSE COMPARÉE

GISELLE (S) :

APPROCHES SINGULIÈRES, CREATIVES ET CONTEXTUELLES

- *Giselle* (1982) de Mats Ek
- *Giselle* (1991) d'après l'adaptation de Patrice Bart et d'Eugène Polyakov
- *Ci-Giselle* (2010) d'Olivia Grandville
- *Giselle* (2017) de Dada Masilo

Dans un écrit construit et problématisé, vous proposerez une analyse comparative des différentes versions/relectures proposées ci-dessus sans oublier de les mettre en écho avec *Giselle* de Jean Coralli et Jules Perrot (1841) comme point de référence initiale.

Pour cela, vous travaillerez à partir d'une comparaison de 2 œuvres minimum à 3 maximum, choisies parmi les 4 versions/relectures proposées.

A titre d'information et d'aide à la rédaction :

Les axes des analyses croisées devront nécessairement inclure des éléments de contextualisation, des connaissances sur les déclinaisons dramaturgiques et thématiques, des analyses sur les relations à la musique, aux structures chorégraphiques, au langage gestuel et aux choix scénographiques ainsi que sur la présence des interprètes au plateau et leur éventuelle implication dans le processus de création.

**CONCOURS INTERNE DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT
TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
DE 2^e CATÉGORIE**

SESSION 2024

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Les candidats ont le choix, au moment de l'épreuve entre :

- soit la conception d'une séquence dansée élaborée à partir d'une liste d'œuvres chorégraphiques communiquée au moment de l'épreuve ;

- soit une analyse, mettant en valeur la culture chorégraphique du candidat, à partir d'une proposition communiquée au moment de l'épreuve.

Durée : 4 heures

Coefficient : 1

Verso

Ne retourner que suite au signal du responsable de salle.

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez écrire uniquement à l'aide d'un stylo à encre foncée, non effaçable sur votre/vos copies(s) et vous pouvez utiliser du blanc correcteur.
- ♦ Un seul sujet est donné au candidat. Aucun autre exemplaire du sujet ne pourra lui être fourni.
- ♦ Hormis sur le cartouche d'identification, vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif (ni votre prénom, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de candidat, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe, découpage et collage des copies entre elles, brouillons même vierges remis avec la/les copies...) dans votre/vos copie(s) et/ou annexe(s) le cas échéant (intercalaires, papier millimétré, feuille blanche). Sera considéré comme signe distinctif tout élément permettant de différencier et repérer particulièrement la ou les copies et non requis pour répondre à la commande du sujet.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 4 pages

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir un surveillant